

A destination des PARENTS EMPLOYEURS et des ASSISTANTES MATERNELLES

Des réunions d'information sur la nouvelle Convention collective

Bonjour,

Depuis le 1er janvier 2022, [la nouvelle convention collective](#) est à appliquer. Les particuliers employeurs et leurs salariés vont pouvoir s'appuyer sur un nouveau cadre juridique avec des démarches simplifiées et innovantes... mais quelles sont ces nouveautés ??

Suite à un très grand nombre de sollicitations des Relais Petite Enfance sur nos territoires pour présenter la nouvelle convention collective, et au vu du contexte sanitaire, l'équipe d'animation de Particulier Emploi Hauts-de-France vous propose 5 webinaires au 1er trimestre 2022 pour informer au mieux assistants maternels et parents employeurs. Les contenus seront identiques, mis à part bien sûr les questions en fin d'intervention

- **Jeudi 27 janvier de 19h30 à 21h30**
- **Mardi 22 février de 19h30 à 21h30**
- **Samedi 5 mars de 10h à 12h**
- **Jeudi 17 mars de 19h30 à 21h30**
- **Mardi 29 mars de 19h30 à 21h30**

Comment suivre les visio-conférences ?

Seuls un smartphone ou un ordinateur et une connexion internet suffisent pour suivre l'intervention de particulier emploi

L'ensemble des participants pourront poser leurs questions directement depuis le tchat accessible sur téléphone comme sur ordinateur.

Comment se connecter ?

Pour suivre nos interventions il vous suffit de vous inscrire à la visioconférence, à laquelle vous souhaitez participer, directement sur notre site: www.particulieremploi.fr/CCN

Pour vous accompagner vous pouvez visionner le tuto d'utilisation : [Manuel TEAMS](#)

Vous avez des questions complémentaires ?

Si vous êtes intéressé par la réunion, mais que vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que vous ne disposez pas d'outils adaptés à la visio-conférence, vous pouvez vous adresser au Relais enfance : 06.37.22.52.39 ou 06.14.47.24.33